

SÉANCE DU 25 JUIN 2019

19-06-182

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 19 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le 25 juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère Municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller Municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller Municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée.

Absents excusés :

Jean-Louis ARCARAZ, Alain HERAUD, Nouredine BOUACHERA, Omar N'FATI.

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne VENAYRE), Esther SCHREIBER (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Sandy CHAUVEAU), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe BUISSON), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT).

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

ATTRIBUTION D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION " SOUVENIR DE MYRIAM ERRERA "

L'association « Souvenir de Myriam Errera », présidée par Madame Josette MELINON et située 40 rue des trois frères Béjard à Libourne a été créée en 2004. Elle a pour objectif de commémorer le souvenir de la déportation de Myriam Errera le 10 janvier 1944, et des victimes de la Shoah à Libourne, L'association œuvre à sensibiliser les jeunes générations à la nécessité de combattre le racisme et l'antisémitisme.

Chaque année, partout en France, le dernier dimanche d'avril est dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale. Des actions sont alors mises en œuvre avec les fondations et les associations de mémoire.

L'association « Souvenir de Myriam Errera » a donc pris attache dès 2017 avec Gunter Demning, artiste berlinois qui a conçu et imaginé les pavés dits « stolpersteine » ; petits cubes en laiton de 10 cm de côté qu'il pose depuis plus de 25 ans aux abords des immeubles autrefois habités par des victimes du régime nazi.

Après de minutieuses recherches sur les vies et les tragiques parcours de plusieurs victimes libournaises, l'association a décidé, en concertation avec les familles, d'organiser la pose de 9 pavés « stolpersteine », en parallèle de la pose d'un pavé commémoratif célébrée chaque année devant les stèles commémoratives situées sur les Allées Robert Boulin.

Ces 9 pavés « stolpersteine », mentionnant l'identité des 9 victimes libournaises choisies, ont été posés par l'artiste sur les lieux suivants, les samedi 27 et dimanche 28 avril 2019 :

- n°35 rue Giraud (1 pavé),
- n°65 avenue Georges Clémenceau (1 pavé),
- n°51 rue des Bordes (2 pavés),
- n°14 rue Victor Hugo (5 pavés).

Le coût de pose d'un pavé étant de 120 €, l'association « Souvenir de Myriam Errera » disposant de peu de fonds propres, elle sollicite ainsi la Ville de Libourne afin d'obtenir un soutien financier à hauteur de 1000 €.

La Ville s'étant impliquée dans la réalisation de ce projet et considérant l'intérêt de ce dernier en matière de sensibilisation du public et notamment du milieu scolaire au souvenir de la déportation,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (31 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à l'attribution et au versement d'une participation financière d'un montant de 1000 € à l'association « Souvenir de Myriam Errera » pour la réalisation de la pose des pavés de la mémoire.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

2 juillet 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 25 JUIN 2019

19-06-183

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 19 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le 25 juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère Municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller Municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller Municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée.

Absents excusés :

Jean-Louis ARCARAZ, Alain HERAUD, Nouredine BOUACHERA, Omar N'FATI.

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne VENAYRE), Esther SCHREIBER (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Sandy CHAUVEAU), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe BUISSON), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT).

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

MÉCÉNATS, PARTENARIATS CULTURELS: SAISON LIBURNIA 2019 - FEST'ARTS 2019

En 2019, La Ville de Libourne propose, comme chaque année une programmation culturelle au théâtre Le Liburnia et met en place l'un de ses événements phare, le festival international des arts de la rue Fest'arts du 8 au 10 août prochains.

Plusieurs principes servent de base à cette programmation : une complémentarité entre les propositions faites dans le théâtre et pendant le festival des arts de la rue Fest'arts dans les espaces publics, l'accessibilité offerte au plus grand nombre et des programmations pluridisciplinaires qui associent des artistes de notoriété nationale à des équipes artistiques régionales.

Par marché passé selon la procédure adaptée, la ville de Libourne a confié à Madame Frédérique KIRSTETTER une mission de recherche, de suivi et de mise en œuvre de mécénat, de parrainage et de partenariat culturel.

Considérant que plusieurs sociétés ont souhaité soutenir ces manifestations et participer ainsi à l'enrichissement de la programmation culturelle de la Ville,

Considérant la nécessité de formaliser ces soutiens par la signature

Envoyé en préfecture le 02/07/2019
Reçu en préfecture le 02/07/2019
Affiché le 
ID : 033-213302433-20190625-DELIB19_06_183-DE

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**31** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- valide les termes des conventions,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à les signer et à encaisser, le cas échéant, les recettes correspondantes selon le détail suivant :


SOCIETE	TYPE CONVENTION	MONTANTS ET VALEURS
SODAL	Mécénat en nature partiel	859,20 €
FAYAT TP	Mécénat financier	10 000 €
DALKIA	Parrainage	5 000 €
CALIBUS	Parrainage	6 500 €
MAIF	Parrainage	1 000 €
CHAUVEAU S.A.S RENAULT TRUCKS	Mécénat en nature	2 145 €
SUEZ	Mécénat financier	10 000 €
CONSEIL DES VINS DE FRONSAC	Mécénat en nature	1 200 €
SUD OUEST	Échange de marchandises	1 338,72€
INSTITUT ETXEPARE	Co-organisation	5 000 €

Imputation budgétaire : chapitres 7478

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

2 juillet 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON


Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde

SÉANCE DU 25 JUIN 2019

19-06-184

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 19 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le 25 juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère Municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller Municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller Municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée.

Absents excusés :

Jean-Louis ARCARAZ, Alain HERAUD, Nouredine BOUACHERA, Omar N'FATI.

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne VENAYRE), Esther SCHREIBER (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Sandy CHAUVEAU), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe BUISSON), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT).

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES - COMPLÉMENT
JUIN 2019**


En complément de la délibération 19-04-088 du 8 avril 2019 relative au vote du budget primitif 2019 et au vote des subventions aux associations,

La diffusion est un pan important de la politique culturelle Libournaise, soutenir les pratiques, découvrir des genres nouveaux, participer à la réflexion sont des actions essentielles.

Si la Ville de Libourne y contribue grandement par ses équipements, ses accueils d'artistes ou son festival Fest'arts, elle souhaite néanmoins soutenir les acteurs locaux et leurs initiatives.

Ainsi, considérant l'intérêt des projets et actions présentés par les associations Idées Nouvelles, AFSACA, Cantabile et Permanences de la littérature ;

Vu l'avis favorable de la commission finances du 20 juin 2019

Envoyé en préfecture le 02/07/2019
Reçu en préfecture le 02/07/2019
Affiché le 
ID : 033-213302433-20190625-DELIB19_06_184-DE

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (31 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à l'attribution et au versement de subventions à des associations culturelles conformément au tableau ci-après :

ASSOCIATION	ACTION SOUTENUE	MONTANT
IDEES NOUVELLES	Edition 2019 du festival Philosophia du 22 au 26 mai	6 000€
AFSACSA ASSOCIATION FRANCAISE DE SOUTIEN DE L'ART CONTEMPORAIN DU SUD DE L'AFRIQUE	Exposition « CONVERSATIONS » au Carmel du 15 mai au 22 juin	1 500 €
PERMANENCES DE LA LITTERATURE	Edition 2019 du festival Ritournelles	1 500 €
CANTABILE	Programmation de concerts Gabriel Fauré	150 €

Imputations budgétaires : chapitres 923

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

2 juillet 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne